Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste ... 1.00

Salle de Lecture, Assemblée Législative 2

12eme. ANNEE No 178 OTTAWA, SAMEDI 29 AOUT 1891 LE NUMERO 2 CENTS

No. 1,777,892.

Au Nom de Sa Majeste Constantinos. I; P; C; G; Empereur des Hellenes.

Consulat General du Royaume de Grece :

QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA, ONT, CANADA.

TROIS-RIVIÈRES.

5.00 P. M. Juin 21, 1890.

Reçu de M. A. G. Zervoudacki, consul de Grèce, un télégramme, adressé aux éditeurs des journaux d'Athènes, Grèce.

Contenant 41 mots à 40 centins le mot. Payé $16.40.

S. Trenaman
par W. J. T.

18 Juin 1891.

A. G. Zervoudacki, Esq.
Consul grec à Montréal.

Monsieur,

Le message envoyé par vous, le 16 Octobre 1889, à l'éditeur du Ethnikon Pneafma, Athènes, Grèce, pour lequel vous avez payé $16.60, est entré dans nos livres, comme ayant été promptement délivré.

Votre dévoué
A. WALSH,
directeur local,
C. P. R. Telegraph Co.

LÉVIS. P. Q. 1er Mai 1891

Reçu de M. Zervoudacki, cousul de Grèce, six piastres et quarante centins pour une dépêche par le câble, adressée à l'éditeur du Ethonikon Pneafma, Athènes, Grèce.

1.50 P. M. J. H. CARRIER,

MONTRÉAL, le 7 Mai 1891,

Reçu une lettre adressée à l'Hon. Jas. McShane, maire de Montréal, signée par A. G. Zervoudacki, consul général du Royaume de Grèce, au Canada.

Signée, MME MCSHANE.

Montréal, Mai le 21 1891.

Reçu une lettre de A. G. Zervoudacki, consul Grec dans l'Amérique Anglaise du Nord ; cette lettre était adressée à Mme Fisher, aux soins de M. Hughes, chef de Police à Montréal.

Signé, C. D. Lancey, député-chef de Police.

Trois Rivières, Juin 17 1890

Reçu de A. G. Zervoudacki $2 34, paiement de deux dépêches, une au ministre de la Justice. Ottawa, Ont; $1.17, une autre au comité de Police, Montréal, $1.17, $2.34.

Payé S. Trenaman,
par W. J. T.

Great North Western Telegraph Co, Montréal 8 Octobre 1889.

Reçu de A. G. Zervoudacki $3 60 pour dépêche au ministre des Affaires Etrangères, Athènes, Grèce.

reçu paiement,
C. A. Carrigan.

Canadian Pacific Ralway Telegraph Co's, Montréal, Octobre 16 1889

Reçu de A. G. Zervoudacki $13.60 pour une dépêche à Athènes, Grèce.

C. P. R. Teleg. Co's.
par W. Z. R.

CERTIFICAT DU BUREAU DE POSTE

No 392 d'enrégistrement :

A. G. Zervoudacki, consul général de Grèce.

Lettre enregistrée aujourd'hui au Gouverneur Général du Canada, Ottawa ; bureau de poste de La chute, P. Q. 6 Juillet 1891.

G. L. Mukle,
Maître de Poste

MARINE ET PECHERIES CANADA.
Ottawa, 26 Mai 1880.

Monsieur,

J'ai à reconnaître la réception de votre lettre du 19 courant, se plaignant de la conduite de George Smith, maître de navire, Montréal, qui avait fait, des recherches à son bureau, au sujet de votre position de consul grec à Montréal et en réponse, je vous informe que l'affaire va être poussée. J'ai aussi à vous demander de me renseigner sur l'époque et par qui, vous avez été nommé consul grec et si vous avez aussi aucun document de nomination de la part de votre gouvernement.

Je suis, Monsieur, votre très obéissant serviteur,

H SMITH,
Député Ministre de Marine, etc.

A. Z. Zervoudacki, Ecr.
51 Place Jacques Cartier, Montréal.

TORONTO, 20 Juillet, 1880.

Bureau du Chef de Police,
Re Dr Constantinides,

Monsieur,

En réponse à votre communication du 17 courant, adressée à Son Honneur le Maire, demandant des renseignements sur ce Monsieur, j'ai à vous informer que P. Constantinides, M.D.M.R.C.S. Eng. etc., 58 rue Gerrard, a habité cette ville près de 20 années, durant lesquels il n'a jamais été arrêté. Vous devez vous tromper sur le nom.

Votre obéissant serviteur,
J. McPHERSON,
Député Shérif de Police.

A A. Z. Zervoudacki, Ecr.
51, Place Jacques Cartier, Montréal.

Bureau du Greffier de la Ville,
Montréal.
Montrèal, 22 Juillet '80.

A. Z. Zervoudacki, Ecr.

Monsieur,

Je suis chargé par Son Honneur le Maire d'accuser réception de votre lettre, datée du 16 courant et de vous informer que S. H. ne se rappelle pas d'avoir jamais écrit une telle lettre au sujet de votre frère Michæl.

Je suis, cher Monsieur, etc,
A GOSSELIN,
Par ordre de S H. le Maire.

No 15, rue St Jacques.
Montréal 20 Août 1890.

M. A. G. Zervoudacki
142, rue d'Aiguillon,
Québec.

MONSIEUR,

Maillet vs Zervoudacki,

M. Ephrem Maillet a reçu avis de votre envoi de $11.00 par express, pour la location d'une chambre, pendant Juillet et Août. Il refuse de signer le reçu, à moins que vous lui permettiez d'ajouter les mots, « sans préjudice aux frais » et vous serez prié d'agir ainsi par la compagnie Express.

En même temps, M. Maillet désire que vous compreniez qu'il ne consent pas à vous louer la chambre, quoique pourtant vous devrez payer la location aussi longtemps que vos bagages y seront. Le plus tôt que vous réglerez définitivement cette question, le mieux pour vous et meilleur marché aussi.

Nous devons vous informer aussi, à moins que nos frais de procès soient payés avant le 1er Septembre, que nous prendrons jugement contre vous et que vos bagages seront vendus en exécution. Nous joignons à la lettre un état des frais et à moins que le montant ne soit payé définitivement, les frais continueront. Si ils ont déjà atteint le chiffre actuel, c'est votre faute d'être parti comme vous l'avez fait.

Espérant avoir de vos nouvelles par retour du courrier.

Vos dévoués
Archambault, Bergeron (membre du Parlement) et Migneault.

Maillet contre Zervoudacki

Frais jusqu'à ce jour :

Ordre et copie	$ 0 50
Services de l'huissier	3 90
Avis dans la MINERVE	2 25
Avis dans le DAILY RECORD	3 00
Prix d'une motion pour appeler le défendeur par la voie des journaux	0 60
Frais de la motion	0 50
Déclaration	1 00
Frais d'avocat	2 00
Compte et copie	0 30
Notre compte	$14 05

ARCHAMBAULT, BERGERON (Membre du Parlement) et MIGNAULT.

20 Août 1890

No 15, rue Saint Jacques.
Montréal, 11 Septembre 1890.

Archambault, Bergeron et Mignault, Avocats,
J. L. Archambault, C. A.
J. G. H. Bergeron M. P.
P. B. Mignault, A. M. B. C. L.
Telephone: 1303 Boite P. Q 59.

A. G. Zervoudacki,
Québec.

MONSIEUR

Maillet contre Zervoudacki.

Nous avons à vous dire que nous avons mis fin à cette affaire en prenant jugement contre votre cas, ordonnant votre expulsion et vous condamnant aux frais.

Le compte établi des frais monte à $16.05, seize dollars et cinq cents; vous êtes obligé de le payer autrement nous prendrons un ordre et exécution contre vous.

M. Maillet désire que nous vous informions que vous terminiez de suite cette affaire, il prendra soin de vos bagages au prix déjà fixé $5 50 par mois et les gardera jusqu'à votre retour, qui bien entendu devra avoir lieu dans un temps raisonnable. Dans ce cas, bien entendu, vous devrez payer le montant des arrérages pour Juillet et Août.

Vos dévoués
Archambeault, Bergeron et Mignault.

Montréal 1er Mai, 1890.

Moi, le soussigné ai agréé et loué à M. A. G. Zervoudacki, une chambre non meublée pour la somme de cinq piastres et cinquante centins par mois et Zervoudacki a convenu de garder la chambre jusqu'au mois de Mai prochain ; M. Zervoudacki a le droit de quitter la chambre, en tout temps que ce dernier le désirera

(Signé) E. MAILLET, tailleur,
au No 548, rue Dorchester.

témoin, Thomas Collins, 504 rue St Jacques, Montréal P. Q.

Montréal, Août... 1890

Reçu de de M. A. G Zervoudacki la somme de onze piastres, prix de la location d'une chambre pas meublée ; payée pour deux mois de location du 1 Juillet au 30 Août.

(Signé) .....

Témoin..... 6

Compagnie générale canadienne de l'Express, 84 et 86, rue St François Xavier.

D. T. Irish, agent-général,

Montréal P. Q. Août 20 1890.

Agent
Québec

Au sujet de l'attachement Maillet, veuillez accepter l'argent, si les mots suivants sont ajoutés à la dernière partie du reçu, que j'ai marqués avec un crayon " sans préjudice aux frais. "

Votre dévoué
D T IRISH.
Agent.

Québec, 21 Août 1890.

Le reçu doit être signé comme il est, ou l'argent retourné à A. G. Zervoudacki, Consul Général pour la Grèce.

S'il vous plaît, prenez note.

W. V. SCOTT.

Agent général de la compagnie canadienne de l'Express, Québec.

Montréal, 25 Août, 90.

Cher monsieur,

M. Maillet refuse d'accepter l'argent aux conditions mentionnées plus-haut.

D. T. IRISH
Agent

pour la compagnie générale canadienne de l'Express, à Montréal.

Montréal 16 Septembre 1890

M. A. G. Zervoudacki à Québec.

Cher,

S'il vous plaît, vous trouverez inclus le compte pour deux mois de location, Juillet et Août montant a onze piastres et cinquante cents. S'il vous plaît, payez de suite, car je ne puis plus attendre plus longtemps. Si je n'ai pas de vos nouvelles dans deux jours, je donnerai mon compte à collecter à l'avocat ; s'il vous plaît, évitez-moi des procédures judiciaires.

E. Maillet
548 rue Dorchester
Montréal

Trois Rivières, 12 juillet 90

A. G. Zerboudacki,

Monsieur

S'il vous plaît, prenez notice que si vous troublez la morale de cette ville, vous serez immédiatement chassé de la localité avec un paletot roulé dans le goudron et les plumes ; un qui connaît vos petites farces.

Département de la guerre Bureau de Refugees Freedmen and Abandonned Lands.

Washington D. C.
Etats-Unis d'Amérique

A son Excellence le Président des Etats-Unis.

MONSIEUR

Le porteur M. A. G. Zervoudacki est venu me trouver recommandé par M. Kleon R. Rangabe, l'ambassadeur grec et Madame Buell. Ses déclarations ont toujours été substantiellement les mêmes que celles contenues dans les papiers ci-joints.

Très-respectueusement
C. O Howard
Brig. général W. S. A.
Commissaire etc.

C. Z.

Demandez le commis d'appointement du département des Trésor.

Général F. T. Dept.
Département d'Etat ;
Etats-Unis d'Amérique

Washington, 22 Novembre 1890

A M. A. G. Zerboudacki,
Montréal, Canada.

Monsieur

Votre lettre du 8 courant adressée au Président a été renvoyée par son ordre à ce département et je viens vous informer en réponse que le Consul général à Montréal a reçu l'ordre d'expliquer la cause de votre plainte contre ceux du gouvernement provincial canadien, pour l'information du Département. Vous serez informé plus tard sur ce sujet, quand son rapport aura été reçu.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur

John Hay.
Assistant secrétaire.

AU
COMMISSAIRE EN CHEF,
(Bureau des appointements)
LE ROYAUME DE GRECE
Montréal, 1879.

Les soussignés connaissant bien M. A. G. Zervoudacki, Cretan Grec, de cette cité, Montréal, recommandons que dans le cas où les autorités Grecques auraient l'intention de nommer un Consul à Montréal, cette position soit confiée à M. Zervoudacki, attendu qu'il est un très respectable gentilhomme.

(Signé), J. N. Greenshields, D Masson & Co, H. A. Galarneau, Nelson Loverin, M. D A. Racine, H. F Hœrner, Asher Laurie & Co, Lyman Sons & Co, Fedwick & Sclater, James Mitchell, Michael Sealy, T. Tiffin & Co, Alexis Cusson, M. C. Martin, J. M. Morris, J. R. Humphreys, C. G. O'Connor, Richard White, Wm Annyus, John W Mc Rhobir, J. Hudon & Co, Peter Rowan A. Robitaille & Co, S. Pagnuelo, J. Duhamel, O C. H. B. Rainville, Wm Elliott, Evans et McDonald. Andrew Baile, Heney & Lacroix, M. Maloney, Wm Fraser, Dufresne & Mongeiais, J Mogan, M. Gobliord, Baird, Crawford & Gordon, J. P. Wilson, Robert Blackwood & Co, H Gauthier, Joseph Goulde, J. H. Prescott. W. B. Barsalou & Co, P. E. Picault, M. D., Thos Liggett, P. D sorniers, Alfred Renaud, A. Mc Nice, Turcot et Marchand, Robert Eaton, D. B Bertrand, Odilon Chevalier, Jules Rivet, Nelson Delesderniers, Henry F. Jackson James Patry, Pierre, Roberge, Charles Desmarteau, A. Beaupré, D. Beauchamp, J. E. Leblanc, Eugène Feniou, Jas H. Brown, P. M., Jos Thompson, Geo Scott, A. Sénécal, John Gardner. Toussaint Bédard, H. Willison, Louis N. Paré, A. B. Fraser, F. X. Archambault, George Desjardins, J G. Davie, N. Demers, B. Juleville, J. A. Johnson, Thomas Lamb, Johnson & Buckley, Robt K Lovell, Tiffin Brothers. A. Joyce, Lowan, Ingles, Neil & Co, John S Hall jr, J. J Wulff, Denmark Consul, J Stirling, W Clapham, Jas Rose, Morland, Watson & Co. C H Cardingley & Co, Gaucher et Telmosse, Thomas Wilson et Co, John H Elliott, Geo P Griffin, A Bonneville, J A Richardson, W C Munderloh, German Consul, Edw Schultz Austro Hungary, Consul, F W Henshaw, Consul Uruguay, N Aubin, Swiss Consul, G B Day, Consul général de Chili, F A Routh, Consul pour le Portugal, J A Leprohon, M D Spanish Vice Consul, C O Perreault, French Vice Consul, Chas Bonacina, Italian Vice Consul, A Ginelli, Consul of Italy, Frs. Scholm, George Graham, Hunt, Bames et Co, Short Bros, Bigaouette et Frère, J Meilleur et Cie, F X Moisan et Cie, Geo. Young, A Brahadi, J W Gagnon, Thomas Mussen, E Vincent, Lyon Simoneau, Z Gravel, W Godher Brown, J Martel Thomas Bell, O'Neill, Demers et Co, John McIntyre, H Auger, Wm Dangerfield, O Champagne, Wm P Close, Joseph St. Marin, John Henderson et Co, Joseph Beauséjour, E et A Eaves, John Millen, W D Simpson, Chs Beauchamp, Kemp et Co., B Hall, E Cochenthaler, R Dugal, M Sternberg, Chas. H Donaghy, P W Brown and Co., par Brice, Chas Langlois, Chas M Ford, Geo Murray, D O Pease. Thos Howard, Clagget and Tait, Frank J Hart, R W Gale, Frs Martineau, Jas Walker and Co, J Valiquette, H Birks, Alp Valiquette, Daniel Hatton, Henry Hamilton, Alexis Robert John Fisher, J A Archambault, W Drysdale, J Garlepy, A W Murphy, Cadieux et Derome, G et W Clarke, Thos W E Salter, Romayne Bros, Jno, E Roy, J A Beauvais, Champeaux and Brown, J P Nugent, Owen McGarvey and Son G Gauthier, J Thibeaudeau, C Berthiaume, Cushing and Co. T White, Arth Ward, Jellyman, G W Hardy John L Cassidy, Wm Ewing, Manager N B and M Ins Co, T Craig J E Brais, Marler and Payne, H H Mint and Co, R Sharpley and Son. Ovide Dufresne R H Holland, Jos M Valois, Beauchemin et Valois, Siméon Delorme, A L. Chaput, M O'Reilley Desmarteau and Co, Patrick Murphy, J A Saucier, John Lovelle, Will, A Scott E Guevin, P B Choumard.

CE dix septième jour du mois de mars, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre vingt-dix

Devant NARCISSE PERODEAU, soussigné, notaire public, résidant et instrumentant dans les cité et district de Montréal, dans la province de Québec, l'une des provinces de la puissance du Canada.

Est comparu: M. ANTOINE GEORGE ZERVOUDACKI, de la dite cité de Montréal, un grec crétau.

Lequel a requis le dit notaire soussigné, de recevoir au nombre de ses minutes, et d'en délivrer des copies dûment certifiées à tous et chacun qu'il appartient, et aussi, en même temps que copie des présentes, copie de l'original d'une certaine lettre datée à Montréal, le troisième jour de mars dernier, écrite et signée par NELSON LOVERIN, de la dite cité de Montréal, Docteur en Médecine et adressée à Sa Gracieuse Majesté le Roi des Heliènes, aubas de laquelle dite lettre, est un acte certifiant la signature du dit Nelson Loverin, passé devant le dit Narcisse Perodeau, et portant date à Montréal, le vingt neuvieme jour de mars dernier, et le dit Notaire soussigné ayant acquiesce à la dite demande, a accordé les présentes pour servir et valoir chaque fois que l'occasion s'en présentera, et a annexé ensuite la dite lettre à l'original d'icelles, après l'avoir signée pour identification du dit comparant et *ne varietur*.

Dont acte FAIT ET PASSÉ à la dite cité de Montréal, dans l'étude, les jours, mois et an ci dessus en premier lieu mentionné, sous le numéro deux mille huit cent quarante-cinq des minutes du dit N. PERODEAU, et signé par le dit comparant, avec et en présence du dit Notaire, après que lecture des présentes a été d'abord dûment faite.

(Signé) A. G. ZERVOUDAKI, O. C.
" N. PERODEAU, N.P

Vraie copie de l'original demeuré de record de monétude.

N. PERODEAU N. P.
Mars 3. 1881.

A SA GRACIEUSE MAJESTE.
LE ROI DES HELLENES.
Qu'il plaise à Votre Majesté

J'ai été en relation avec M. A. G. ZERVOUDAKI pendant l'espace de plus de trois années; durant cette période, j'ai eu avec lui plusieurs entrevues, dont le résultat me permet d'informer en toute confiance Votre Majesté, que je le considère comme un homme d'un jugement sain et d'une bonne intelligence.

Je suis induit, en écrivant à Votre Gracieuse Majesté, par un motif de justice envers lui, attendu que cette question est déjà venue devant moi dans une circonstance antérieur, de la part du Vice Consul Américain, alors que je connaissais depuis peu M. Zervoudacki, et immédiatement à la suite d'une arrestation qui aurait irrité le caractère le plus ferme; et plus particulièrement encore par ce qu'il a été constaté, après cette arrestation, que c'était une affaire montée pour l'empêcher d'arriver au Consulat Grec, à laquelle position il venait d'être nommé par ses nombreux patrons et amis, au nombre desquels mon nom figure.

Je prie donc avec instance Votre Gracieuse Majesté de faire parvenir à M. Zervoudacki, tous les documents relatifs au consulat, afin de le mettre en état de se défendre convenablement contre ceux qui seraient tentés de le tourner en ridicule, vu son manque de succès. Je puis assurer Votre Gracieuse Majesté, qu'en outre de son jugement sain et de sa haute intelligence. M. Zervoudacki est un Hellènois dont son Roi peut être fier.

Avec la plus haute considération d'honneur et de respect envers Votre Gracieuse Majesté George, I, Roi des Hellènes.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur.
(Signé) N. LOVERIN. M. D,
148 rue Ste Marie, Montreal. P. Q.
Puissance du Canada.

A tous ceux que ces présentes verront :

Sachez que ce troisième jour de Mars, mil huit cent quatre vingt un.

Devant moi NARCISSE PERODEAU, notaire soussigné, dûment commissionné et assermenté dans et pour la province de Québec, dans la Puissance du Canada, résidant et instrumentant dans les cité et district de Montréal, dans la dite province de Québec.

Est personnellement comparu *Nelson Loverin*, de la dite cité de Montréal, Docteur en médecine, de moi personnellement connu.

Lequel a déclaré, avoir écrit et signé la lettre ci dessus et aux autres parts ecrite, de son propre mouvement et volonté, et a reconnu la signature au Bas d'icelle, comme étant sa vraie et propre signature.

Dont acte m'étant demandé, j'ai accordé les présentes sous la forme notariée pour servir et valoir quand l'occasion s'en présentera.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de mon étude, à la dite cité de Montréal, ce vingt neuvième jour de mars, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt un.

(Signé) N. LOVERIN, M. D.
N. PERODEAU N. P.

Signé *ne varietur* et pour identification, par ANTOINE ZERVOUDACKI et le notaire soussigné, conformément à l'acte de dépôt fait ce jour par le dit Antoine George Zervoudacki entre les mains du notaire soussigné, à Montréal, ce sept avril 1891.

(Signé) A. G. ZERVOUDACKI O. E.
N, PERODEAU N. P.

vraie copie.

N. PERODEAU N. P.

Traduit de la langue anglaise en langue française, par le soussigné F. X. Turcotte avocat et Député Greffier de la Paix, à Trois Rivieres, ce 5 juillet 1890.

F. X. Turcotte,
Député, G. F.

GRECE,

ZERVOUDACKI, et les pouvoirs étrangers, sont prêts pour calomnies de force et les offensives politiques :

LES MALADIES D'YEUX

Ceux qui souffrent du mal d'Yeux, et de toutes autres douleurs, et complains feront bien de consulter ZERVOUDACKI, consul grec et oculiste la grande merveille de l'âge. La cécité et les autres maladies d'yeux sont guéries quel que soit le temps que dure la maladie.

Consultations et traitements gratuits. Médecines spécifiques à des prix raisonnables pour toutes les classes. Les gens pauvres peuvent se procurer nos médecines gratis.

376 rue Sussex, Ottawa, Ont.

OTTAWA, Ont, 22 juillet 1891.

Je déclare que depuis six ans, j'avais la vue courte, des maux de tête, des douleurs dans le côté et ailleurs. J'ai essayé plusieurs remèdes, mais n'ai trouvé aucun soulagement. Je me suis alors mis, sous les soins de A. G. Zervoudacki, un oculiste grec de Crète et Consul Général de Grèce, au Canada. Ce docteur m'a guéri en 12 jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un docteur de première classe pour les yeux et les autres maladies du corps

Votre respectueux,
PETER GLAVEY.
No. 37 rue York

Joséphine Jènnery
Elisabeth F. Thomas, témoins.
No. 555 rue St Patrice
Ottawa Ont.

MONTRÉAL le 9 Juin 1891.

J'ai eu mal aux yeux et aux nerfs durant deux ans J'ai essayé plusieurs docteurs et remèdes sans aucun résultat. Je me suis alors confié aux soins du docteur grec A. G. Zervoudacki, consul de Grèce au Canada. Il m'a bien guéri en peu de temps. Je recommande Zervoudacki comme bon docteur pour les maladies

Votre respectueux
JAMES LIPSETT.

No 27, rue Ste. Geneviève.

LACHUTE P Q 8 Juillet 1891.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je viens vous faire connaître que, pendant vingt ans, j'ai souffert des maux d'yeux, des nerfs et de la maladie de femme. J'ai essayé plusieur docteurs de la Province de Québec, sans aucun bon résultat. Je me suis ensuite confié aux soins du docteur A. G. Zervoudacki, qui m'a complètement guéri et en très-peu de temps. Je recommande Zervoudacki, comme un bon docteur pour les maladies.

Votre respectueusement
DELLE ADÈLE LATREILLE.

Québec, 18 février 1891.

Nous soussignées, certifions avoir été complètement guéries par M. A. G. Zervoudacki d'un mal d'yeux provenant des fièvres dont nous avons souffert pendant trois mois.

ORPHA ET ALMA BLACKBURN,
No 97 rue St Joseph, St Rock
Félix Moffet, témoin, 107 rue Massue, St Sauveur
Melle E Verreault, modiste, 97 rue St Joseph, St Rock

Québec 18 fevrier 1851

Après avoir souffert pendant 30 ans de rhumatismes, douleurs dans le corps et mal d'yeux, je certifie être guéri par M. A. G. Zervoudacki, oculiste et consul Grec en Canada.

DAME VVE MARIE LOUIRE CHABOT.

97 rue St Joseph, St Rock, Québec
Témoins: Félix Moffet, 107 rue Massue. St Sauveur; Orpha Blackburn, 97 rue St Joseph; Exorée Verreault, modiste, 67 rue St Joseph.

Mesdames et Messieurs.

Je vous informe que durant trois ans et demi, j'ai souffert de la maladie des yeux. J'ai essayé quelques médecins de Québec, mais ils n'ont pas été capables de me guérir. Je me suis mis sous les soins du Dr A. G. Zervoudacki, qui m'a guéri complètement en peu de temps.

Je recommande M Zervoudacki comme le plus grand oculiste du Canada.

Votre, etc,
J. E. FORTIN,
No 7 rue Gulston, Hedleyville
Québec, 7 janvier 1891

Lévis, Québec, 17 décembre 1890

J'ai souffert de la consomption et de douleurs apparemment causées par l'empoisonnement du sang, pendant deux ans. J'ai essayé en vain plusieurs médecins. Le 22 octobre je me suis mis sous les soins de A. G. Zervoudacki et le 10 décembre 1890, l'éminent docteur grec m'avait complètement guéri de toutes mes indispositions.

Je suis guéri, Dieu merci et je recommande M. Zervoudacki comme le meilleur oculiste de l'Amérique.

Votre, etc.,
FELIX CARRIER,
St Joseph de Lévis.

J. Bruneau, témoin, 27 rue Champlain, Québec.

Québec, 4 février 1891

Pendant 6 ans ans, mes yeux ont été malades et je ne pouvais savoir bien. J'ai essayé différents médecins, mais inutilement. Lundi, à midi, le 18 janvier 1891, je me suis mis sous les soins de l'oculiste grec A. G. Zervoudacki, consul grec en Canada. Lundi, à midi, le 2 février 1891, il cessa de me donner des soins, mes yeux étaient complètement guéris.

Je recommande M Zervoudacki comme un noble docteur pour ces maladies.

Votre, etc,
ALPHONSE FORTIN,
Aux soins de M Z Paquet rue St Joseph, ou No 7 rue Gulston, Hedleyville, Québec.

George McGie, témoin, 245 rue St-Jean.

Trois Rivières 7 juillet 1890.

Il y a environ six ans je tombai malade et endurai de grandes douleurs dans différentes parties du corps et dans les intestins. Il y a quatre ou cinq mois, ma situation s'aggrava et je crachai le sang ; en même temps ma vue s'affaiblit considérablement. Je consultai des médecins ici et aux Etats Unis, mais ils ne purent réussir et me dirent que pas un médecin ne pourrait me guérir. Ils m'avaient abandonné, condamné et disaient que je ne pouvais vivre longtemps. Je me confiai aux soins de A. G. Zervoudacki, oculiste et consul de Grèce, qui opéra sur mon œil et mon bras gauche, et appliqua son remède sur mes yeux, mon nez et mon bras, et bientôt ma vue s'améliora et je suis heureux de dire que grâce à Dieu et à M. Zervoudacki, je suis guéri. Je recommande le Dr Zervoudacki à toute personne malade.

Agréez mes salutations respectueuses.

(Signé) JEAN VAILLANCOURT
Charpentier,
No 68 rue St Philippe, coin de la rue Ste Elizabeth.

D. DIDIER, témoin,
No 50 rue Badeau

Québec, 27 mars 1891—Mon cher docteur Antoine Georges Zervoudacki, consul général du Royaume de Grèce dans l'Amérique Britannique du Nord, Puissance du Canada : —Je prends la liberté de vous écrire quelques lignes et de vous apprendre que j'ai recouvré la vue depuis que j'ai suivi votre traitement après avois souffert durant 4 ans. J'ai été également guérie d'une pauvreté de sang et faiblesse de nerfs. Je vous suis très reconnaissante des bons soins que vous m'avez prodigués et vous recommanderai toujours en médecin de talent pour toutes les maladies. Je vous salue respectueusement. Signé ROSA ANNA DUCHAINE, 195 rue de la Couronne, Saint Roch.

Québec, 1er septembre 1890

Ceci est pour certifier que j'ai souffert depuis longtemps de maux de reins, faiblesse, maux de tête, points de côté et autres douleurs. J'essayai différents traitements et médecins, mais sans résultat. Je me confiai alors à M. A. G. Zervoudacki, consul de Grèce et oculiste, qui me guérit en peu de temps. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies.

Votre etc,
(Signé) MARGUERITE STOCKBRIGE.
52 rue Saint Louis.
Sorel, 2 août 1890.

Mesdames et messieurs,

Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps ; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, partout, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki un oculiste Crétois Grec et consul de Grèce au Canada. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toute maladie.

Je vous salue respectueusement.
(Signé) DELPHINE LAPRADE.
Adresse : Lanorate, ou Hôtel Brunswick Témoin
Dieu, par A. M. M., }
21 novembre 1890. }

QUEBEC

Lévis, Québec, 17 dec. 1890.

J'ai souffert pendant deux ans de consomption et autres maladies apparentes ainsi que d'empoisonnement du sang, j'essayai beaucoup de remèdes et de médecins différents mais inutilement.

Mercredi, le 22 octobre 1840, je me confiai aux soins de A G ZERVOUDACKI et mercredi 10 décembre 1890, cet habile docteur grec me débarrassa et me guérit immédiatement de ces maladies. Je suis complètement guéri, grâce à Dieu et à Zervoudacki, que je recommande comme un habile médecin grec en Amérique.

Je vous salue respectueusement.
(Signé),
FÉLIX CARRIER,
Rue St Joseph.
Pointe Lévis.

(témoin)
J. BRUNEAU,
No 27 rue Champlain,
Québec.

MONTREAL

1er Octobre 1890.

Dr A Zervoudacki, Québec,

Cher Docteur,

Un mot seulement, pour vous dire que je me sens assez bien et que je serai chez moi à la fin de la semaine prochaine.

Ecrivez moi et dites moi ce que vous voulez que je dise aux gens que vous m'avez dit de voir.

Tout à vous,
MME HARRIS,
No 52 rue St Louis.
Québec.

Guide d'Annonces.

NOUVEAUTÉS ET MODES
BRYSON, GRAHAM & Cie. 146, 154 Sparks.
PIGEON, PIGEON & CIE. 44, 51 Rideau.
WOODCOCK, 316, 318 Wellington.
JOHN MURPHY & Co. 66, 68 Sparks.
LIBRAIRIE.
P. C. GUILLAUME, York et Sussex.
VINS ET LIQUEURS.
NEVILLE & Co. 47 Rideau.
ENCANTEUR.
C. LEVEQUE, 71 George
HOTELS ET RESTAURANTS.
HOTEL ST. LOUIS, 43 et 45 York
LE HUB, 548 Sussex
BOIS ET CHARBON.
O. REILLY & HENEY, Bloc Russell
TOITURES
DOUGLASS et HAINES, 234 Wellington
BUANDERIE
L. BÉLANGER, 100 Rideau.
THÉS
STROUD et BROS, 97 Rideau
EPICERIES.
J. CASEY, 294 et 96 Dalhousie.
CHAUSSURES.
R. MASSON, 102 Sparks.
MEUBLES.
HARRIS et CAMPBELL, Connor et Queen
PEINTURES.
J. F. BELANGER, 159 Bank.
W. HOWE, Rideau.
GEO. PHILBERT, rue Dalhousie.
HORLOGERS.
H. NOREZ, 30 Rideau.
J. E. TREMBLAY, 113 Rideau.
CHARROYAGE.
LANDRY THOMPSON, Rideau
HARMACIE.
BELANGER & CIE. Rideau et Nicholas.
ASSURANCE.
A. C. LAROSE 121 Rideau.
CHAPELLERIE.
R. J. DEVLIN, Sparks
PHOTOGRAPHIE.
STUDIO, 117 Sparks
S. JARVIS, 141 Sparks
QUINCAILLERIE.
E. G. AVERDURE, 69 et 75 William

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE